

EN GRÈVE LE 9 MAI !

Contre le projet de loi Fonction Publique



Fusion des CT et CHSCT Affaiblissement des CAP

Les situations et carrières des agents ne seront plus vérifiées en CAP par les représentant-es des personnels.

Il n'y aura plus d'égalité de traitement, plus de règles définies s'appliquant à toutes et à tous, en toute transparence.

La mise en place de l'évaluation annuelle et individuelle pour « renforcer la reconnaissance de l'engagement et de la performance professionnelle » de l'agent, **c'est la mise en place de la rémunération « à la tête de l'agent » !**

Généralisation de la rémunération au mérite

Mise en place de la mobilité forcée

La possibilité d'instaurer des durées « minimales » et « maximales » d'occupation des postes, **c'est la mobilité forcée vers des types de poste ou des zones géographiques** pour « résoudre » les problèmes d'attractivité de certaines fonctions ou zones géographiques !

C'est l'institutionnalisation de la précarité !

A noter que **le recrutement d'un-e contractuel-le pourra primer sur celui d'un-e fonctionnaire** remplissant les titres de recrutement, notamment dans le cadre des postes à profil.

Généralisation du recours aux contractuel-les

Fin du statut « à vie »

Dans le cadre de transfert de missions au secteur privé, les fonctionnaires peuvent être détachés automatiquement en CDI au nouvel organisme d'accueil.

Dans les faits, ils ne seront plus en situation de fonctionnaires !

Ce projet de loi est une attaque sans précédent contre la Fonction Publique, contre les droits et garanties des fonctionnaires, contre leurs conditions de travail.

C'est la généralisation de l'individualisation, de l'arbitraire, et de la précarité.

Ce projet doit être retiré !

DITES NON À LA LOI

**DE TRANSFORMATION DESTRUCTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**